

## Chargé(e) de Développement d'une structure sportive et associative



Tous les métiers sont mixtes



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

**91,1%\***

**d'insertion pro**

**PARCOURS COMPLET SUR UNE ANNÉE**

Titre professionnel de niveau 5  
inscrit au RNCP (n°38142)  
Tous secteurs d'activités

### **DÉLAIS D'ACCÈS**

Durée estimée : 1 mois,  
une fois le dossier  
d'inscription complet.

### **MÉTIERS VISÉS**

Chargé(e) de développement,  
responsable administratif,  
organisateur d'événements...

### **ILS RECRUTENT**

Associations, clubs sportifs...

## **OBJECTIFS**

- Accompagner un club, une association dans son développement
- Apprendre à gérer une équipe et piloter des activités
- Organiser des événements ponctuels
- Savoir communiquer efficacement sur tout support (site Internet, réseaux sociaux...)

# LA FORMATION

**DURÉE :** 602h de formation en organisme et 945h en entreprise.

**MODALITÉS DE FORMATION :** présentiel / distanciel.

Le titre professionnel « **Chargé(e) de développement d'une structure sportive associative** » comprend 4 modules destinés à développer les compétences connexes et complémentaires à celles des praticiens de terrain.

**Bloc 1** • Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative

**Bloc 2** • Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative

**Bloc 3** • Gérer les activités sportives et leurs équipements au sein de la structure sportive

**Bloc 4** • Organiser un événement ponctuel au sein de la structure sportive associative

## PUBLIC CONCERNÉ

**Tous publics ayant minimum un diplôme de niveau 4**

Demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, bénévoles d'associations, personnes en situation de handicap...

## PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans à l'entrée
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme (PSC1, PSE1, PSE2...)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC, Titre, DAEU, BPJEPS...) et attester d'une réelle expérience au sein d'une association sportive d'au moins un an (la seule pratique d'une discipline sportive à titre personnel ne répond pas à ce pré-requis).
- Dossier de candidature, tests, entretien.

## ÉVALUATION

- Après un parcours de formation complet,
- Par validation du / des blocs.

## TARIFS

- **Apprentissage** : pris en charge,
- **Autres contrats** : Sur devis

## BESOIN D'INFOS ?

FORMASAT

02. 38. 49. 88. 10

Responsable Développement

06. 72. 16. 69. 97

Référente handicap

02. 38. 49. 35. 94



**LE + DE LA  
FORMATION**

Développement des compétences liées :

- Gestion de projet
- Encadrement d'équipe
- Gestion des ressources administratives et financières

